



Dossier du BHI No. S1/1450

LETTRE CIRCULAIRE 80/2007
10 septembre 2007

Référence : LC63/2007 en date du 10 juillet 2007

**NOMINATION
AU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE POUR LA GESTION DES DONNEES AU BHI**

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction souhaite remercier les pays qui ont répondu à la lettre circulaire en référence.
2. La Colombie a été le seul Etat membre à présenter une candidature au poste d'adjoint technique pour la gestion des données. La Norvège a indiqué qu'elle n'avait pas de candidat à présenter et le Pakistan a demandé plus d'informations sur les responsabilités incombant à ce poste mais n'a pas présenté de candidature. Les commentaires en provenance de l'Equateur, de l'Afrique du Sud, du Pérou, de la Fédération de Russie et du RU exprimaient le fort soutien de ces pays en vue de reconduire M. Anthony Pharaoh dans ses fonctions.
3. Après avoir examiné avec attention le CV de M. Fernando Pineda Gómez (Colombie), ainsi que les commentaires favorables émanant des Etats membres sur la contribution de M. Pharaoh aux objectifs de l'OHI dans le domaine technique, et prenant en compte le dossier conservé au BHI sur les accomplissements de M. Pharaoh, le Comité de direction a décidé de renouveler le contrat de ce dernier conformément à l'Article V.10.1 (c) du Règlement du personnel du BHI, avec effet au 1^{er} octobre 2007.
4. Le BHI remercie à nouveau la Colombie pour avoir présenté un candidat ainsi que tous les Etats membres de l'OHI qui ont adressé des commentaires et il félicite M. Pharaoh pour son engagement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

Vice-amiral Alexandros MARATOS
Président